

ports relient aux travaux publics, sa démobilisation n'est qu'une question de jours.

La démobilisation générale ne peut pas être faite immédiatement

En ce qui concerne le problème général de la démobilisation, on nous demande la démobilisation immédiate de tous les R. A. T. Il faut tenir compte d'éléments de nombre, de durée, il y a 11 jours que l'armistice a été signé. Les classes sont en voie d'exécution. L'Allemagne n'a pas commencé sa désarmement. Elle n'a pas exécuté toutes les clauses. Elle refuse d'exécuter les clauses fondamentales. (Vifs mouvements sur tous les bancs).

M. Mayéras. — Sur quel basez-vous cette affirmation ?

M. Abram. — L'Allemagne n'a pas commencé la démobilisation de son armée. Elle engage sur un nombre considérable de classes.

M. Mayéras. — Ce n'est pas un refus.

M. Abram. — Si, évidemment. Il suffit de lire les notes du gouvernement allemand. A Dieu ne plaise que le sang coule encore. Mais la paix n'est pas signée. Aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas exécuté toutes les clauses de son armistice, ce serait qu'une folie, ce serait une trahison envers le pays que de commencer la nôtre. (Vifs applaudissements).

Le gouvernement garde les initiatives nécessaires, mais toutes les nations de l'Entente marchent en plein accord pour envisager ces problèmes d'ordre militaire.

Deux autres ordres de problèmes doivent être précisés. Il y aurait un autre crime à commettre : ce serait de lancer sur le marché du travail un nombre formidable de travailleurs (mouvements divers à l'extrême-gauche : très bien, sur d'autres bancs). Voici l'heure où la France aura à son actif un nombre formidable de prisonniers que le gouvernement allemand, pour ne plus les nourrir, précipite vers nos frontières, par toutes les voies ferrées, par toutes les routes, par tous les ports. Nous sommes obligés d'aller chercher une armée de 574.000 prisonniers français, belges, italiens.

M. Dabizet. — On a tant mieux ! Nous nous réjouissons d'accueillir ces prisonniers dont beaucoup ont été blessés au service de la France.

Je montre à la Chambre la gravité du problème. Ce que je suis autorisé à dire par le président du Conseil, c'est que le gouvernement aura pour tâche de demander, si possible, d'examiner le problème de la démobilisation. Nos armées sont en marche. Elles n'ont pas fini leur œuvre. Il faut assurer le ravitaillement de ces armées et des magnifiques populations qui les accueillent avec un enthousiasme qui arrache les larmes aux yeux. (Approuvements).

Nous devons envoyer 16.000 wagons de plus pour ce service, alors que l'Allemagne ne nous a pas encore livré les wagons prévus par l'armistice. Il faut assurer le ravitaillement de ces armées, pour indiquer un délai pour envisager le problème de la démobilisation, avait répondu un mois. Et bien, le maréchal Foch a plus besoin d'un mois. Dès le commencement de la semaine prochaine, le président du Conseil et les deux maréchaux qui ont conduit nos armées à la victoire commencent à demander la démobilisation. C'est une masse de 400.000 à 450.000 hommes par mois qu'il y aura à libérer. Comme la dit un ancien président du Conseil : sans une heure de retard, sans un retard de trois heures, sans un retard de cinq heures, le principe du gouvernement, c'est le renvoi égalitaire, classe par classe. (Vifs applaudissements). Les auxiliaires seront assimilés aux hommes de service armé. On ne procédera pas au compte-gouttes. Le renvoi portera sur le plus grand nombre de classes possible.

Il faut parler d'égalité, un certain nombre de coefficients de priorité pourra être donné aux hommes mariés, aux pères de famille. (Approuvements).

Le gouvernement songe à avancer d'une classe ou d'une classe et demi, par enfant, les hommes mariés. (Approuvements). Le gouvernement se préoccupe des mesures spéciales qui doivent accompagner la démobilisation. Quelques-unes sont en voie de réalisation.

Le gouvernement fait effectuer le bon répartition du travail par la démobilisation. Ils recevront aussi du linge noir, des chaussures, une coiffure ; un peu leur permettra d'attendre de trouver une place. Après avoir été les libérateurs du monde, ils ne doivent pas être des chômeurs. Vous voyez la complexité du problème.

Le président du Conseil envisage la création d'un service qui réunira, les ministères du Travail, des Finances, du Commerce, de la Guerre, de la Marine. Le gouvernement s'efforcera de donner à ce problème la solution la plus satisfaisante et la plus rapide. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

M. Guichard monte à la tribune. Un somme, dit-il, les décrets sont rendus par le ministre qui a pris la place de l'interlocuteur. C'est moi qui répond.

M. Guichard insiste pour obtenir le renvoi, le plus tôt possible, de tous les militaires R. A. T. M. Luchaire expose que ses amis et lui trouvent que les déclarations faites sont un peu vagues et qu'il demande des choses précises.

Une controverse s'engage entre lui et M. Abram, et dernier maintenant se retire. M. Guichard et ditant que le gouvernement a tenu largement les promesses qu'il s'est faites.

M. Guichard insiste pour le maintien prévu des indispensables et termine en faisant un vif appel pour le renvoi des vieilles classes. Il insiste, dit-il, pour le renvoi immédiat des classes qui ne portent que sur 100.000 hommes pour 30, 150.000 pour 31, 160.000 pour 32, 190.000 pour 33.

M. Guichard insiste pour que les mesures prises ne rendent que peu d'hommes à la vie civile. Il pense que le retour des vieilles classes s'accomplira dans la mesure du possible.

M. Robert insiste pour la libération des vieilles classes.

M. Mayéras estime que le gouvernement ne donne pas assez de précisions. On va démobiliser 1800 classes, mais quand ?

M. Abram. — Non.

M. Mayéras. — Enregistrons donc que demain, la classe 30 aura qu'elle va bientôt bénéficier des mêmes avantages que les classes 31, 32 et 33.

L'orateur demande que l'on précise les dates de démobilisation afin d'éviter d'élever l'opinion.

Des ordres du jour sont déposés par M. Guichard, réclame le renvoi de tous les classes de tous les R. A. T. ; de MM. Aubry et Serbat, demandant à libérer, avant le 31 janvier 1919, les classes 30-31 ; de M. Jean Durand, Honorat et Landry, ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, confiante en lui pour commencer dès que les conditions le permettront la libération des hommes de la R. A. T. classe par classe, avec majoration d'appointement pour les pères de famille nombreuses et pour aborder le plus tôt possible, le problème général de la démobilisation, et reposant tout addition, passe à l'ordre du jour.

M. Abram. — Le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour de MM. Jean Durand, Honorat et Landry, et pose la question de confiance.

M. Paté, rapporteur, prend acte de la promesse de M. Abram. M. Paté en tire une conclusion, c'est que les R. A. T. seront démobilisés en deux mois, parce qu'ils sont au nombre d'un million, c'est-à-dire comme les besoins du maréchal Foch pour la garde de nos frontières.

Le maréchal Foch, voyant, dès la semaine prochaine, conduit l'armistice, pour la semaine prochaine, de trouver les moyens de libérer les R. A. T. L'armistice se terminant le 17 décembre, l'armée qui, dit le 31 janvier 1919, nous pourrions arriver à rendre à la vie civile ces soldats. Ceux-ci veulent leur donner une tâche (Approuvements).

Le rapporteur indique que la Commission de l'Armée collabore avec le maréchal Foch, à la démobilisation des usines de guerre. En principe, toute la démobilisation devra se faire classe par classe, avec avantages pour les pères de famille nombreuses et sans aucun retard. La question du chômage ne devra pas retarder d'une minute la démobilisation. (Approuvements).

L'ordre du jour Jean Durand est adopté, sur un fond, par 333 votants contre 1, sur 334 votants.

M. Ch. Bernard. — C'est moi qui ai voté contre.

ville de Paris, en vue de l'érection sur le rond-point de la Défense, d'un arc de triomphe destiné à commémorer la gloire des armées alliées.

M. Mithouard déclare, dans son préambule, que sa proposition est un complément à la proposition de M. Dausset, tendant à élever un monument « au Poilu ».

Les souverains et les chefs alliés à Paris

Paris, 23 Novembre.

Les souverains anglais sont attendus à Paris la semaine prochaine. Les souverains belges et hollandais ont commencé de décambrer vers Paris, le président Wilson. Une délégation de marins anglais visitera également la capitale.

La Victoire

L'amiral Beatty félicite le maréchal Foch

Londres, 22 Novembre.

L'amiral Beatty a télégraphié comme suit au maréchal Foch :

« En cette heure de triomphe la grande flotte offre ses cordiales félicitations au grand maréchal Foch qui, avec un génie inégalable, a conduit les armées alliées à la victoire. Nous sommes fiers d'avoir été chargés d'une grande partie de la responsabilité qui consistait à maintenir les communications des armées qui, par leur endurance héroïque dans la défense de nos côtes, ont empêché l'ennemi de nous attaquer, ont détruit la barbarie et le militarisme qui menaçaient de dominer le monde. Nous saluons avec une profonde admiration les braves armées de la France et l'illustre soldat qui a présidé à leurs fortunes.

Le maréchal a répondu en ces termes :

« Je suis profondément touché par les félicitations de la grande flotte britannique et de nos alliés de la mer. Je suis fier d'être en mon propre nom, de sincères remerciements. Je suis heureux de rendre hommage aux brillants exploits de la marine britannique et de nos alliés, qui ont empêché l'ennemi de nous attaquer, ont détruit la barbarie et le militarisme qui menaçaient de dominer le monde. Nous saluons avec une profonde admiration les braves armées de la France et l'illustre soldat qui a présidé à leurs fortunes.

« Mes chers Collègues, « L'Entente est en pleine liberté et la Patrie elle-même est restaurée dans sa splendeur ancienne. Le Rhin gallois, le Rhin de la monarchie des deux pays est restauré dans sa splendeur ancienne. La pensée et le cœur alsaciens vont désormais rendre à la vie nationale leurs puissantes pulsations qui leur manquaient si gravement.

« Une fois encore, saluons les héros, morts ou vivants, qui ont assuré la victoire et la liberté de nos enfants, leur patrie et leur loi. Nous remercions sa joie et sa fierté. Belgique nous a plus belles provinces. La victoire victorieuse a été obtenue par la coopération de nos alliés et par la grande œuvre de la grande guerre de la liberté et de la justice.

« Par une symbolique concordance, la Belgique et l'Espagne ont aujourd'hui même leur liberté, leurs enfants, leur patrie et leur loi. Nous remercions sa joie et sa fierté. Belgique nous a plus belles provinces. La victoire victorieuse a été obtenue par la coopération de nos alliés et par la grande œuvre de la grande guerre de la liberté et de la justice.

« Nous devons envoyer 16.000 wagons de plus pour ce service, alors que l'Allemagne ne nous a pas encore livré les wagons prévus par l'armistice. Il faut assurer le ravitaillement de ces armées, pour indiquer un délai pour envisager le problème de la démobilisation, avait répondu un mois. Et bien, le maréchal Foch a plus besoin d'un mois. Dès le commencement de la semaine prochaine, le président du Conseil et les deux maréchaux qui ont conduit nos armées à la victoire commencent à demander la démobilisation. C'est une masse de 400.000 à 450.000 hommes par mois qu'il y aura à libérer. Comme la dit un ancien président du Conseil : sans une heure de retard, sans un retard de trois heures, sans un retard de cinq heures, le principe du gouvernement, c'est le renvoi égalitaire, classe par classe. (Vifs applaudissements). Les auxiliaires seront assimilés aux hommes de service armé. On ne procédera pas au compte-gouttes. Le renvoi portera sur le plus grand nombre de classes possible.

Il faut parler d'égalité, un certain nombre de coefficients de priorité pourra être donné aux hommes mariés, aux pères de famille. (Approuvements).

Le gouvernement songe à avancer d'une classe ou d'une classe et demi, par enfant, les hommes mariés. (Approuvements). Le gouvernement se préoccupe des mesures spéciales qui doivent accompagner la démobilisation. Quelques-unes sont en voie de réalisation.

Le gouvernement fait effectuer le bon répartition du travail par la démobilisation. Ils recevront aussi du linge noir, des chaussures, une coiffure ; un peu leur permettra d'attendre de trouver une place. Après avoir été les libérateurs du monde, ils ne doivent pas être des chômeurs. Vous voyez la complexité du problème.

Le président du Conseil envisage la création d'un service qui réunira, les ministères du Travail, des Finances, du Commerce, de la Guerre, de la Marine. Le gouvernement s'efforcera de donner à ce problème la solution la plus satisfaisante et la plus rapide. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs).

M. Guichard monte à la tribune. Un somme, dit-il, les décrets sont rendus par le ministre qui a pris la place de l'interlocuteur. C'est moi qui répond.

M. Guichard insiste pour obtenir le renvoi, le plus tôt possible, de tous les militaires R. A. T. M. Luchaire expose que ses amis et lui trouvent que les déclarations faites sont un peu vagues et qu'il demande des choses précises.

Une controverse s'engage entre lui et M. Abram, et dernier maintenant se retire. M. Guichard et ditant que le gouvernement a tenu largement les promesses qu'il s'est faites.

M. Guichard insiste pour le maintien prévu des indispensables et termine en faisant un vif appel pour le renvoi des vieilles classes. Il insiste, dit-il, pour le renvoi immédiat des classes qui ne portent que sur 100.000 hommes pour 30, 150.000 pour 31, 160.000 pour 32, 190.000 pour 33.

M. Guichard insiste pour que les mesures prises ne rendent que peu d'hommes à la vie civile. Il pense que le retour des vieilles classes s'accomplira dans la mesure du possible.

M. Robert insiste pour la libération des vieilles classes.

M. Mayéras estime que le gouvernement ne donne pas assez de précisions. On va démobiliser 1800 classes, mais quand ?

M. Abram. — Non.

M. Mayéras. — Enregistrons donc que demain, la classe 30 aura qu'elle va bientôt bénéficier des mêmes avantages que les classes 31, 32 et 33.

L'orateur demande que l'on précise les dates de démobilisation afin d'éviter d'élever l'opinion.

Des ordres du jour sont déposés par M. Guichard, réclame le renvoi de tous les classes de tous les R. A. T. ; de MM. Aubry et Serbat, demandant à libérer, avant le 31 janvier 1919, les classes 30-31 ; de M. Jean Durand, Honorat et Landry, ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, confiante en lui pour commencer dès que les conditions le permettront la libération des hommes de la R. A. T. classe par classe, avec majoration d'appointement pour les pères de famille nombreuses et pour aborder le plus tôt possible, le problème général de la démobilisation, et reposant tout addition, passe à l'ordre du jour.

M. Abram. — Le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour de MM. Jean Durand, Honorat et Landry, et pose la question de confiance.

M. Paté, rapporteur, prend acte de la promesse de M. Abram. M. Paté en tire une conclusion, c'est que les R. A. T. seront démobilisés en deux mois, parce qu'ils sont au nombre d'un million, c'est-à-dire comme les besoins du maréchal Foch pour la garde de nos frontières.

Le maréchal Foch, voyant, dès la semaine prochaine, conduit l'armistice, pour la semaine prochaine, de trouver les moyens de libérer les R. A. T. L'armistice se terminant le 17 décembre, l'armée qui, dit le 31 janvier 1919, nous pourrions arriver à rendre à la vie civile ces soldats. Ceux-ci veulent leur donner une tâche (Approuvements).

Le rapporteur indique que la Commission de l'Armée collabore avec le maréchal Foch, à la démobilisation des usines de guerre. En principe, toute la démobilisation devra se faire classe par classe, avec avantages pour les pères de famille nombreuses et sans aucun retard. La question du chômage ne devra pas retarder d'une minute la démobilisation. (Approuvements).

L'ordre du jour Jean Durand est adopté, sur un fond, par 333 votants contre 1, sur 334 votants.

M. Ch. Bernard. — C'est moi qui ai voté contre.

Le commandant en chef des forces navales des Etats-Unis, amiral Sims, a adressé à l'amiral Thaon de Revel, président du conseil de la marine italienne, un message félicitant la marine italienne des magnifiques succès auxquels on peut voir à bout définitivement de l'agression des autres armées.

L'amiral Thaon de Revel a répondu en remerciant de ce message dont les marins italiens sont également fiers.

La marine italienne se sent honorée d'avoir coopéré avec la marine américaine dans la grande guerre de la liberté et de la justice.

Une Statue au Maréchal Foch en Amérique

Washington, 22 Novembre.

M. Sinnott, député de l'Oregon, a déposé sur le bureau de la Chambre, une résolution demandant le vote d'un crédit de cent mille dollars afin d'élever une statue au maréchal Foch sur une place à Washington.

Guillaume II a-t-il abdiqué ?

Paris, 22 Novembre.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

Le Matin annonce que les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique, ont décidé de ne pas reconnaître Guillaume II en tant que roi des Pays-Bas.

du président Wilson. La tendance à exciter les passions de part et d'autre du Nord danger, dit-il, car elle pourrait avoir de tristes conséquences. L'orateur demande le suffrage universel, l'abolition des restrictions aux libertés civiles, l'égalité des droits, la suppression du parasitisme économique, l'assignation de terres aux travailleurs, l'extension de l'instruction et de l'éducation dans la classe des travailleurs des villes et des campagnes.

M. Turati souhaite que tel soit le programme du gouvernement, car on assurera ainsi à l'Italie la place qui lui est due dans le monde.

Le Retour des Prisonniers

Paris, 23 Novembre.

Depuis vingt-quatre heures, plus de 2.600 prisonniers civils reprenant de Belgique sont arrivés à Paris par les trains de la ligne Nord.

L'Est. La plupart sont des ardeennais de Lille, Cambrai, Douai, Valenciennes et plus âgés ont à peine vingt ans. Ils sont tous en parfaite santé et arrivent à Paris munis de leur famille, beaucoup sont conduits par leurs familles à la disposition de l'autorité militaire.

Pendant trois années, ces malheureux enfants furent employés aux travaux les plus dangereux, presque au premier ligne, sous le feu continu de nos batteries, creusant des tranchées, construisant des abris bétonnés, préparant des réseaux de fils de fer, transportant des munitions.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Plusieurs d'entre eux ont été blessés pendant ces années. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus. D'autres ont été blessés par nos obus.

Marseille va fêter la Libération de l'Alsace-Lorraine

LA MANIFESTATION DE DEMAIN
La manifestation organisée par les Alsaciens-Lorrains et que nous avons annoncée déjà, aura lieu demain matin. En voici le programme :

A 9 h. 30, concentration des Alsaciens-Lorrains, cours du Chapitre, pour se rendre au monument des Mutilés, à 10 heures, précédés de la musique américaine mise gracieusement à la disposition des organisateurs, d'un piquet d'Américains en armes, de la chorale des colporteurs, d'un piquet de soldats français, encadré par les ailes de Melhian, la Cannebière, la rue Saint-Ferréol, sur la place de la Préfecture où aura lieu la cérémonie en présence de toutes les autorités civiles et militaires.

Les Marseillais dont le cœur a si souvent battu d'angoisses et d'espérance et qui ont nobles sentiments communs, feront à nos frères alsaciens, redevenus Français après 48 ans de souffrances et d'oppression, un accueil digne de notre grande et belle cité.

Une Laiterie municipale

Dans un quartier de notre banlieue, à Saint-Jérôme, notre municipalité vient d'installer dans une propriété qu'elle possède, dénommée la Renaude, une laiterie où l'on peut goûter de modèle. Tout en ayant pour principal objet de fournir du lait pur aux enfants du premier âge, cette laiterie permettra à notre administration municipale d'établir une base d'appréciation pour le prix de vente du lait à la population.

Pour l'instant, la laiterie municipale est en très bon état. Elle ne possède que 12 vaches qui proviennent de Russy et de Marche, villes du département de la Haute-Saône, sous la production journalière de 100 litres ; elle est entièrement livrée, tous les matins, aux établissements ci-après :

Le crèche des Mutilés, 27 crèche Saint-Jean-Baptiste, boulevard Baillie, 54 ; 3 crèche Jean-Adrien, rue Saint-Adrien ; 3 crèche Saint-Victor, boulevard Telleme, 57 crèche Notre-Dame-de-la-Croix, boulevard des Dames, 13 A ; 6 crèche Saint-Lazare, grand chemin d'Aix ; 7 crèche Saint-Mauron, rue Félix-Pyat ; 59 crèche du Fournel populaire, rue Trigance ; 13 crèche de l'Espérance, avenue de charité de Saint-Joseph, avenue Saint-Joseph, 59 ; 109 hôpital municipal, 120 bis des Dames de Sion, rue Paradis, 230.

L'administration s'occupe provisoirement le prix du lait que pratiquent les établissements précités, à 0 fr. 75 le litre. Le prix sera toujours le prix de revient, sans bénéfice aucun pour la ville.

Nous avons visité, hier, cette laiterie qui placée sous la direction de M. Gerard, inspecteur du nettoyage, secondé par M. Charles, laitière professionnel, a donné les meilleurs résultats. Aussi bien est-il à souhaiter que cet essai heureux soit développé pour le plus grand bien de nos œuvres d'assistance aux enfants et aux vieillards.

Les Transports maritimes et la cherté de la vie

Par une lettre adressée hier au ministre du Commerce, la Chambre de Commerce de Marseille a appelé toute l'attention du gouvernement sur les effets d'une communication faite récemment par M. Boret aux termes de laquelle on se livre à des spéculations sur d'autres ports français les marchandises destinées à Marseille en raison de l'embouteillage de ce dernier port.

Cet embouteillage, ainsi que l'expliquent ces jours derniers le petit Provençal, est dû à la concurrence des transports militaires et à un nombre suffisant de wagons pouvant être chargés sur les ports de l'Ouest et de la Manche. Il suffirait de les envoyer à Marseille pour désengorger nos quais.

La chambre de Commerce rappelle que le taux des primes de l'assurance maritime avait été diminué de 75 % par suite de la suppression des risques de guerre et que ces primes sont devenues plus élevées que jamais. On ne peut donc pas se plaindre de la cherté de la vie.

Marseille et la Guerre

L'Exposition d'affiches de l'Emprunt

L'exposition d'affiches de l'emprunt, organisée par la Chambre de Commerce de Marseille, a eu lieu, en même temps que les opérations de l'emprunt. A cette occasion, l'excellent groupe de médailles d'argent et d'or, exposé au Salon de l'Emprunt, a été inauguré, donnera un concert de musique provençale, à 3 heures de l'après-midi dans la grande salle du palais de la Bourse. L'entrée est libre et gratuite, un ticket donnant droit au tirage des affiches exposées sera remis à chaque visiteur.

Sucre et Saccharine pour les industriels

Il est rappelé aux distillateurs et aux fabricants de boissons gazeuses, seuls autorisés à employer la saccharine pour leur industrie, qu'ils doivent adresser leur demande pour le mois de janvier 1919, au bureau du Ravitaillement, 3, rue Armény, avant le 30 novembre.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période du 30 jours, du 14 octobre au 12 novembre, aura lieu le lundi 25, de 9 h. à 16 h., dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

Le Placement gratuit à la Bourse du Travail

L'Administration de la Bourse du Travail informe les commerçants et usiniers du département des départements limitrophes, que les bureaux de placement gratuits existent toujours dans le main-d'œuvre susceptible de donner toutes garanties de capacité technique. La Bourse du Travail groupant tous les Syndicats professionnels, n'a pas à adresser d'allocations.

TIR ET PREPARATION MILITAIRE

Aux Excursionnistes de Provence (S. A. G. 3416), demain, rassemblement, à 7 heures, au Pharo. Participation de tous les élèves au concours du Comité régional de la F. N. S. E. M. Jeudi, à 8 h. 30 soir, cours théoriques de préparation au tir, sous la direction de M. G. P. M. 2° de degré. Inscriptions au siège de la Société, à rue Cannebière.

DERNIERE HEURE

L'Entrée des Troupes françaises à Colmar

Magnifique enthousiasme de la population
Communiqué officiel
22 Novembre, 23 heures.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :
L'occupation successive des localités délimitées de la Lorraine et de l'Alsace s'est poursuivie aujourd'hui dans un enthousiasme magnifique. A Colmar, notamment, l'entrée solennelle du général de Castellani s'est effectuée au milieu des acclamations de toute la population qui a témoigné d'une manière particulièrement touchante de son attachement à la France.

Communiqué anglais

22 Novembre, soir.
Hier soir, nos détachements avancés ont occupé Namur et ont dépassé la Meuse au sud de cette ville.

Aujourd'hui, notre progression a continué sur tout le front. Nos troupes ont atteint la ligne de la rive orientale et approché d'Andenne et d'Ambréville.

La Délivrance de l'Alsace-Lorraine

L'entrée des troupes françaises à Colmar
Enthousiasme indescriptible
Vibrant discours du général Messimy
On nous écrit de Colmar, 10 novembre :

Une division française, ayant à sa tête le général Messimy, ancien ministre de la Guerre, a fait son entrée à Colmar le 18 novembre, précédant les troupes d'occupation allemandes par un accueil d'un enthousiasme indescriptible.

Depuis des semaines on préparait, en cachette, des drapeaux et des guirlandes, et lorsqu'on a vu l'arrivée des Français était immédiate, toute la ville se para comme aux plus beaux jours de fête. Toutes les rues étaient ornées de drapeaux, d'oriflammes et de guirlandes. Aux habitants de Colmar étaient venus se joindre la population des villages environnants. Les jeunes filles étaient en costume alsacien.

Il y avait un cortège qui devait aller à la rencontre des troupes françaises se forme. Il comprenait notamment les diverses sociétés, entre autres la Société des Vétérans de 1870. Une députation de la ville, que présidait M. Engel, député, a été admise à l'entrée de la ville, la division française et lui souhaita la bienvenue. Puis, les troupes se mirent en marche, précédées des différentes sociétés.

Une foule immense, dans l'élan d'une joie délirante, acclamait les soldats, aux cris de : Vive la France ! Vive l'Armée ! Vive le général Messimy ! On jetait des fleurs, on agitant les mouchoirs. La musique se rangea sur la place du Théâtre et les troupes défilèrent au son des clairons et des tambours. Lorsque la musique joua le Chant de la Marseillaise, la foule se mit à chanter.

Des officiers, nés à Colmar, part de la division Messimy et parmi eux le dessinateur Hansel ; ils furent particulièrement acclamés.

Après le défilé, le maire de Colmar, M. Lehmann, adressa au général Messimy, une lettre de félicitation dans laquelle il déclarait que la réception faite aux soldats français prouvait que les cœurs des Alsaciens étaient restés à la France, malgré une longue séparation.

L'Alsace pour nous, dit-il, c'est la province de nos rêves, de nos espoirs, de nos larmes. Elle est restée française, elle est restée française, elle est restée française. Elle est restée française, elle est restée française, elle est restée française.

Le général fut longuement applaudi. Les troupes se retirèrent ensuite dans les casernes.

L'ARMISTICE

La demande d'adoucissements de l'Allemagne et les Alliés
Berne, 22 novembre.

Une information de Berlin annonce que M. Erzberger a fait la communication suivante au nom de la Commission allemande de l'armistice :

Des nouvelles paraissent en ce moment dans la presse relativement à l'obtention ou à la concession d'adoucissements à apporter aux conditions de l'armistice ne correspondent point aux faits. Il y a plutôt lieu de démentir celles-ci. Malgré tous les inconvénients qui sont déjà apparus dans l'acceptation des lourdes conditions de l'armistice, qui nous ont été imposées, nos adversaires n'ont pas fait preuve du moindre égard.

La reddition de la flotte allemande

Londres, 22 Novembre.
La reddition qui abaisse la marine allemande à une position de puissance navale insignifiante a été un des événements les plus dramatiques dans les annales de l'histoire navale britannique, et marque l'implication de la flotte de l'ennemi qui s'est rendu sans combattre, et l'apothéose de la puissance navale britannique.

La Situation politique en Angleterre

Londres, 22 Novembre.
Lord Robert Cecil a donné sa démission de ministre, parce qu'il est en désaccord avec le gouvernement relativement à la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le pays de Galles.

La Classe ouvrière française et la Conférence de la Paix

Une démarche de la C. G. T. et du groupe socialiste auprès du président du Conseil.
Paris, 22 Novembre.

A la suite d'une démarche faite auprès du président du Conseil par la délégation de la classe ouvrière française, celle-ci a communiqué à la presse la note suivante :

Une délégation de la Confédération générale du Travail, Bidegaray, Jouhaux, Méhaignier, et du groupe parlementaire, Cacin, J. Longuet, Mistral, P. Renaud, Hubert-Rouger, Albert Thomas, s'est rendue cet après-midi chez le président du Conseil. Elle venait demander au gouvernement s'il pouvait assurer la participation de délégués de la classe ouvrière française à la Conférence générale de la paix, et si, d'autre part, il ne neutraliserait pas d'obstacle la réunion d'une Conférence internationale ouvrière et socialiste qui se tiendrait pendant les pourparlers de paix.

Le président du Conseil a indiqué la question accordé au Comité de Berlin que les délégués formuleraient par écrit leur demande et les observations qu'elle comporte.

Le roi d'Angleterre à Paris

Londres, 22 Novembre.
On annonce, de source autorisée, que le roi arrivera jeudi prochain à Paris, vers midi, et quittera Paris dans la journée de samedi pour se rendre sur le front.

Le Gouvernement hollandais et le Kaiser

Paris, 22 Novembre.
La Légation des Pays-Bas communique la note qui suit :

Dans la séance du 13 novembre, le président du Conseil des Pays-Bas a fait la déclaration suivante à la Chambre des députés : « Il n'est de nature que nul ne doute le jour où l'empereur allemand ait été chassé de son territoire par les armées alliées, le principe aux propositions qui lui étaient soumises. »

La Libération de la Belgique

Un ordre du jour du roi à l'Armée belge
Le Havre, 22 Novembre.

Le Courrier de l'Armée Belge publie l'ordre du jour suivant du roi à l'Armée :

Grand quartier général, le 18 novembre 1918.
Vous avez bien mérité de la Patrie. Votre résistance héroïque à Liège, à Anvers, à Namur, a imposé à la marche des hordes ennemies un retard qui devait leur être fatal.

Pendant plus de quatre années vous avez bravé l'ennemi, vous avez défendu avec respect vos frontières, vous avez défendu l'honneur de la Belgique, vous avez défendu l'honneur de la nation.

Un manifeste du parti ouvrier belge

Bruxelles, 22 Novembre.
Le Conseil général du parti ouvrier publie le manifeste suivant :

Citoyens, la classe des travailleurs s'apprête à se réunir en une grande conférence nationale de paix définitive et de solidarité sociale. Elle se réunira à Liège, le 23 novembre.

Le droit de vote aux Femmes

Paris, 22 Novembre.
Le Sénat a nommé dans ses bureaux, la Commission de dix-huit membres pour l'examen de la proposition de M. Louis Martin tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote.

Grave Accident d'Aviation à Metz

Cinq personnes tuées. — Le pilote blessé.
Paris, 22 Novembre.

LE PRIX DE LA VIANDE

ABATTOIRS DE MARSEILLE
Voici les prix, aux 100 kilos, pratiqués hier aux abattoirs de Marseille, pour les viandes suivantes :

MARCHE AUX BESTIAUX D'AIX

Brebis amenées 123, de 300 à 350 francs, amenées 170, de 300 à 315, porcelets, amenés 49, de 70 à 75 par tête.

COMMUNICATIONS

Parti Socialiste S. F. I. O. — Le Comité de vigilance organise une grande conférence privée qui aura lieu demain, à 10 heures du matin, au bar des Deux-Ams, angle rue des Trois-Méjades et rue de la République.

Société Marseillaise AUJOURD'HUI

ET DEMAIN CLOTURE DE L'EMPRUNT 4 %

Les guichets demeureront ouverts toute la journée du 23 et du 24 :

Au Siège Social Dans ses Bureaux de Quartiers et dans toutes ses Agences

VERITABLE TISANE

DES TREIZE PAQUETS de PERE BLAISE CONTRE TOUS LES VICES DU SANG ET L'IRRITATION

Prix à fr. le paquet ; par poste 1.25

Maison BLAISE PERE, 4, r. Méolans Le second magasin (sur la rue de Rome) Ne pas se tromper

REFUSER LES IMITATIONS

UNE FOURRURE DE GRUNWADT

symbolise le chic parisien ! Venez admirer nos modèles et nos splendides PELLETERIES, 20, rue Saint-Ferréol.

DEUX JOURS

vous restent pour souscrire à L'EMPRUNT DE LA LIBERATION

Chaque, sans tarder, doit donc souscrire dans la mesure de ses moyens, répondant à l'appel de la Patrie, tout en effectuant un placement de père de famille exceptionnellement avantageux.

Le Crédit Commercial de France

11, rue Saint-Ferréol, 11 tiendra ses bureaux ouverts pour les opérations de souscriptions les : SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 NOVEMBRE de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures. Les souscriptions anonymes sont admises.

PASTILLES MIRATON CONSTIPATION

3 fr. CHATEL-GUYON 3 fr.!

J. VISSEUX PIERRES A BRIQUET

Fabrication exclusivement Française Vente en Gros : 18, Rue de Passy, PARIS Production : 75 kilos par jour.

Emprunt de la Défense Nationale

La BANQUE DE FRANCE reçoit les souscriptions, sans frais, et délivre immédiatement les certificats provisoires.

ACHAT au maximum bijoux, tableaux, objets d'art, meubles ; prêts sur garanties. Mme VALOS, 18, Grand'Rue.

APRÈS 18 MOIS DE LIT

Une Vie nouvelle. On entend beaucoup de témoignages indiscutables sur les effets merveilleux des Pilules Foster dans le traitement des affections dépendant des reins et de la vessie, mais il est toujours utile de mettre sous les yeux des lecteurs des cas intéressants comme celui de M. Pierre Boulet, à Gironde (Gironde), qui nous écrit :

« Souffrant depuis plusieurs années d'une maladie de la vessie, je m'étais soumis à bien des traitements, j'avais continuellement froid dans le dos ; trois ans, j'en faisais usage de temps en temps et m'en trouvais très bien. »

« J'ai eu l'occasion de lire dans votre journal que vous aviez publié un témoignage de M. Boulet, et j'ai aussitôt acheté des Pilules Foster ; j'ai commencé à les prendre et j'ai eu un soulagement immédiat. »

« Je suis très reconnaissant à M. Boulet d'avoir écrit ce témoignage et de l'avoir publié dans votre journal. »

« Je suis très reconnaissant à M. Boulet d'avoir écrit ce témoignage et de l'avoir publié dans votre journal. »

« Je suis très reconnaissant à M. Boulet d'avoir écrit ce témoignage et de l'avoir publié dans votre journal. »

« Je suis très reconnaissant à M. Boulet d'avoir écrit ce témoignage et de l'avoir publié dans votre journal. »

Si vous voulez des Enfants sains et robustes, nourrissez-les avec du



PHOSCAO - BÉBÉ

Facilite la formation des os. Aide à la dentition. Son goût agréable plaît à tous les enfants.

En vente dans toutes les pharmacies

GOUDRON DIANOUX

GOUDRON LIQUIDE CONCENTRÉ

préconisé par le Corps Médical comme le préservatif par excellence

DE TOUTES LES MALADIES infectieuses des Bronches et des Pouxons, Grippe espagnole, influenza.

Le GOUDRON DIANOUX réunit sous un très petit volume tous les principes actifs et assimilables du goudron. Une ou deux cuillères à soupe dans un litre d'eau, une cuillère à café dans un verre d'eau ou de tisane, constituent la médication la plus efficace contre RHUMES, BRONCHITES, CATARRHES, maladies de l'estomac et de la vessie.

Prix : Le litre 3 fr. 50 - 1/2 litre 2 fr.

Dépôt Général : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30, Marseille
Pharmacie du Serpent, Rue Tapis-Vert, 34, et toutes les pharmacies

BRASSERIE de la MEDITERRANEE

Société anonyme au capital de 1.330.000 francs pour l'exploitation des procédés L. VETLEN MARSEILLE-LYON

MM. les actionnaires de la Société des Brasseries de la Méditerranée sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi, 11 décembre prochain, à 3 heures précises, au siège social, rue Bernard-du-Bois, 42, à Marseille.

ORDRE DU JOUR :
1° Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire sur l'exercice écoulé ;
2° Approbation des comptes de l'exploitation, s'il y a lieu, et fixation du dividende ;
3° Nomination du commissaire de surveillance pour l'exercice 1918-1919 et fixation de son indemnité ;
4° Autorisation aux administrateurs de traiter des affaires avec la Société et ratification des opérations faites avec eux durant le dernier exercice ;
P. S. — Sont de droit membres de l'assemblée générale ordinaire, tous les détenteurs de douze actions nouvelles de 100 francs. Les actions ou certificats de dépôts, dans les Sociétés de crédit ou maisons de banque, doivent être déposés au siège social trois jours au moins avant la date du jour fixé pour l'assemblée.

Le Conseil d'Administration.

ON DEMANDE lingère pour couture, maison de références hôtelières. Ecrite poste restante, case 100.

LA GRIPPE ESPAGNOLE

est enrayée de suite et guérie dans quelques jours par :

"LE THÉ DES ALPES RECH"

54 ans de succès, le meilleur purgatif. Exiger le nom de RECH sur l'enveloppe de la boîte. Dans toutes les pharmacies.

CHAUX-PLATRES-CIMENTS-BRIQUES

CARRELAGES & REVÊTEMENTS EN CARREAUX DE TOUTES SORTES

J. NÈGRE

73, RUE D'ITALIE - MARSEILLE
Téléph. 46-40. Télégr. J. Nègre - MARSEILLE

MAISON LA MIEUX APPROVISIONNÉE EN MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTIONS

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE sans recourir à la COMPRIME & GIBERT

600 absorbable sans douleur répétée, tous les jours.

Traitement facile et discret même en voyage

La boîte de 50 comprimés 10 francs franco contre mandat

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
A Toulon : Phis Chabre ; à Arignon : Ravoux, 26, r. République

FIGES ET DATTES

Importation directe Algérie Tunisie, vente gros, détail, Grignan, 54.

PIERRE BRIQUET s'occupe de tout, 10 r. de la République, Crouzet, 9, boul. Dugommier.

Construction radicale des inscriptions dans les appartements par les produits "Moris", garantis par la Pharmacie SOLVAY et C. au Salind-Giraud (Camargue).

ON DEMANDE un bon couvreur, bien au courant de la construction en briques. Pour conditions, s'adresser à la Société SOLVAY et C. au Salind-Giraud (Camargue).

MARSEILLE-DENTAIRE

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Réparations en 3 heures — Tél. 17.84

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les accidents de la Formation et du Retour d'âge tels que : Hémorragies, Congestions, Vertiges, Étournements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.

Ce médicament guérit également les Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.

En découplant ce Bon [75] et en l'adressant à

PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS

on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

CONSTIPÉS !

si vous avez TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT

ESSAYEZ ENCORE LES

PILULES DUPUIS

Laxatives, Anticongestives, Dépuratives.

ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ

Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'effet.

UNE OU DEUX

PILULES DUPUIS

prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS

Il faut éviter dans toutes les Pharmacies

LES VRAIES PILULES DUPUIS

Les Exiger en Boîte de 2 fr. (impitoyable) portant sur son étiquette rouge (marque déposée) sur la couverture et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

La TEINTURE IDÉALE

permet aux MENAGÈRES de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

30 CHEVAUX

MAISON J. BERRUYER

MM. Vve J. BERRUYER et M. E. HERARD, viennent de recevoir un convoi de 30 chevaux de limon et de camion, hongres et entiers, et un convoi de chevaux bretons, dans leur Établissement, 86, AVENUE DU PRADO, à MARSEILLE.

ON DEMANDE une nourrice au sein, lactée, de 10 ans, s'adresser 82, rue de Rome, au magasin.

Graisse Alimentaire

en Stacks 25 kg et 5,50 kg.

4, rue de la République, Marseille.

2 CHAUDRONNIERS petite école, 1 rue République.

4 Tournants en série ; 4 Soudeuses autogène ; 6 Manœuvres, hommes ou femmes sont demandés. Établissement FASCIO et SAUVAGE, 80, rue Cherchell.

CHARRETIER pour camionnage en colline, banlieue de Marseille. S'adresser 20, rue de la Loi, Marseille.

JAVÉLOS

Remplaçant l'eau de Javel, 50% meilleur marché que tout les antiseptiques connus, détruit germes contag., desinfecte, désinfecte, etc.

29, rue Ste-Cécile, Marseille

Girage ROYAL BLACK

REPRÉSENTANTS DÉMARRÉS PARQUET

PEUGEOT 10 HP 1907, à vit. à vendre. Pfenniger, 32, Mirlines.

PIANO bon, occ. p. études. À céder, pressé. S'adr. 55, r. Adolphe-Tiers, r.-de-ch.

COMMENT avec un CLAIRETTE de 0.25'

On obtient une Boisson incomparable qui remplace le VIN

Il suffit de mettre le contenu d'un sachet dans un litre d'eau, 15 minutes avant de se mettre à table, pour obtenir une délicieuse boisson.

Chez Meynadier et ses succursales. — Meynadier, J. Lestier, successeur, ch. du Rouet, 193. — Fréze, boulevard de la Madeleine, 133. — Escobé, place d'Aubagne. — Graç, rue Fabrègue, Toulon. — Troiebas, La Clotat. — Chaux, rue des Cordeliers, 32, Aix. — Vignaud, place Piquette, Arignon. — Jemolfin, agent général, 29, rue Bonaparte, Nice. — Calzia, à Aups (Var)

Envoi contre mandat, 10 Paquets, 2.80

Agent général : A. OLIVIERI, 27, rue d'Anvers, au 2°

GRANDE AGENCE

Méditerranéenne, 35, rue de l'Arbre

2° AVE La boulangerie rue de la Grande-Armée, 15, à M. Barthélemy est vendue à p. d. d. acte. Orpas, à l'Agence.

CINEMA qu. d. r. populaire. Belle rec. Prix à débattre.

VINS HUILE, ar. quart, 1.200 francs. Prix 2.000 fr.

VEUBLE, bien tenu, 16 p. d. d. acte. Prix 100.000 fr.

CAMPAGNE près Aix, 10 h. C. ter, arr. vig. fruits, bon fermier, mais, mat. On louerait ou vend.

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite. Celles-ci ont commencé par souffrir, au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Migraines, Vomissements, etc. Elles ont eu des écoulements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La Jouvence de l'Abbé SOURY agit directement mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNIQUE des DAMES (1 fr. 60 la boîte, ajouter 0 fr. 20 par boîte pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la Jouvence de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers et elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibrome, mauvaises Suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varioles, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Étournements, etc.

ON DEMANDE ouvriers, chaudronniers, tourneurs, ajusteurs, monteurs pour chaudières centrales sont demandés Soc. Anon. des Établissements FASCIO et SAUVAGE, 78, rue Cherchell.

BONS tourneurs, frappeurs, ajusteurs, ajusteurs, demandés aux Forges et Ateliers de la Muraille, à La Seyne-sur-Mer (Var).

BETTERAVES Charles, 10 bd Bataillon, Cent mille kilos.

A VENDRE chambres, salles à manger, toilettes, bur. div., 5, r. d. Lyceée.

CHARBON aggloméré américain, remplace le charbon de bois, 50% économique. On livre l'importe quelle quantité. S'adresser 30, rue de la Loi, Marseille.

OUVRIÈRES DATTES

demandées, 5, rue Millanah Très bien payées. Inutile se présenter si pas très capable.

ANGLAIS salle réservée à la conversation. Essai gratuit, abonnement, 10 fr. Audition libre p. les Anglais. Institut Commercial Orléans, 6, rue des Feuillants et Noailles (dames) ; 20, boulevard Garibaldi (messieurs).

DOMESTIQUE demandé-maitresse, fumistes et monteurs pour chaudières centrales sont demandés Soc. Anon. des Établissements FASCIO et SAUVAGE, 78, rue Cherchell.

Régénérateur des Bronches du D'Auber

guérit sûrement et rapidement Phthise, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris (Franco par 6 flacons)

Pharmacie COBOL, 83, rue de la République, Marseille

VENTES ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 dans le Journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite dans la quinzaine de la date de la signature du Pacte. Cette publication devra être répétée dans la quinzaine de la date de la signature du Pacte, et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

1° AVIS M. Valentin ayant vendu son fonds de commerce alimentation, 50, rue de Bruyas à personne désignée d'acte, oppositions 24, rue St-Euzèbe, chez M. F. Rozier.

2° AVIS M. Valentin ayant vendu son fonds de commerce alimentation, 50, rue de Bruyas à personne désignée d'acte, oppositions 24, rue St-Euzèbe, chez M. F. Rozier.

SIROP INFANTILE GIMÉ contre CONSTIPATION, TOUX, CRACHES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES MUCIQUES. Ce sirop, Dépôt: F. G. GIMÉ, 8, r. de la République, Marseille.

Dépôt de Draperies VENTE AU DÉTAIL **ED. ROUX** 6, rue Haxo, 6

Manufacture de Caoutchouc Franco-Américaine, succursale de Paris Imperméables p. dames, hommes et enfants, tout faits et sur mesure, réparations, réparations et transformations. Maison défilant toute concurrence, 30, quai du Canal, coin r. de la Paix.

VIN de COTEAUX 110 l. pr. Foudou, rég. la Bourdonnière.

RECOMPENSE trouvant appart. avec jardin, n° 7 à 8 pièces, 1er étage ou rez-de-chaussée avec jardin si possible. L'Exposition de l'appartement devant être avant tout au Midi. Quartier tranquille de préférence Longchamp ou rue Paradis vers le Prado. Pour offres s'adresser à M. Ripert, 3, rue de la Paix.

MALADIES SECRÈTES

de la peau, des pouxons, Dartres, etc. On ne paie que les remèdes.

OU PINTO VENDE Cartes, enseignes, etc. MAITRE, place Préfecture 1

ANIMAUX

MARRAINES

PLANTS AMÉRICAINS

REPRÉSENTATIONS

SAGE-FEMME

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES et CYCLES

COMBUSTIBLES

CONSULTATIONS JURIDIQUES

COUTURIERS

Annances Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi
Le Vendredi soir avant 5 heures pour paraître le Samedi.

Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

Offres et Demandes d'Emplois, 0,75 la ligne. — Autres Rubriques, 1 fr. la ligne. Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE homme, 17 ans, demande place chauffeur. Réf. M. HUSSO Edmond, boulevard Guitard, Saint-Louis.

MÉCANICIEN ajusteur, très au courant toutes les sortes travaux publics, sollicite emploi dans entreprises sérieuses. Tourville, 4, rue Sainte-Marthe, Pont-du-Las, Toulon.

MÉCANICIEN connaît, tonnelier, etc., et s'occupe de demande emploi. Avezac, 80, Bd Louis-Picou, Font-de-Las, Toulon.

OFFRES D'EMPLOIS

TOURNEURS, ouailleurs, ajusteurs, traçeurs et manoeuvres demandés, usine Michels et Planter, 41, b. rue Ferrati.

LOUIS CASSET, teinturier, 41, rue d'Aubagne, demande des ouvrières repasseuses teinturiers et une jeune fille pour faire les courses.

MARONS, TERASSIERS demandés par entreprise Girardoni, chaudières, boulevard Pimbert et agrandissement cimenterie Saint-Pierre.

BOBINEURS capables et demi-ouvriers demandés, ateliers Curze, 22, rue Guiblot.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières taillesses, 9, rue Beaumont sur désage.

ON DEMANDE des ouvrières montées, des copistes et apprenties pour la couronne en perles. Travail assuré et continu. S'adresser Manufacture, 1, rue Comptable.

BONS ouvriers tourneurs et ajusteurs sont demandés, usine Girardo, Port-Marchand, Toulon.

BONNE à tout faire connaissant cuisine, femme de chambre sachant couture demandées avec références. S'adresser 11, cours du Chapitre, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE plongeur bien rétribué, sérieuses références. S'adresser hôtel de Bordeaux.

ON DEMANDE ouvriers pour revêtement émaillé, travail assuré et continu. S'adresser à M. Reyraud, entrepreneur à Miramas.

ON DEMANDE chez A. Ricard, 5, Bd Vauban, un bon rabatteur et un brocheur de cuir au bascuier.

ON DEMANDE bonne à tout faire de 23 à 35 ans. S'adr. chez Mme Achard, rue d'Italie, 12, 1° étage.

LA Malterre Yvelin-Neveu, 147, rue de Crimée, à Marseille, demande des ouvriers, de préférence hommes démobilisés. Bons gages. S'adresser à la Malterrie.

OUVRIERS charbons demandés. Déménagements, 45, rue Paradis.

LOCATIONS

A LOUER belle chambre meublée avec électroscopie, salle et accessoires, 43, Grand'Rue, 2° étage, Jardin Zoologique, 1° étage.

ON ÉCHANGERAIT appart. 3 pièces, caves, plein centre pour appart. 4½ pbs. clair. S'adr. coiffeur, rue Thubaneau.

A SAISIR, tabacs-bar, boulangerie, bars et restaurant. S'adr. Gérard, rue Jeanne d'Arc, Claret, Toulon.

BAR à céder bas prix, rec. 70 fr. peu de frais. Par Jean-Baptiste, 6, rue Thiers, de 9 h. à 4 h. Agence s'abstenir.

LA GIGOT. — A vendre, bar sur la route de la ville à la gare. Commodités des autobus et du train. Quartier Sainte-Marguerite.

FONDS DE COMMERCE

A SAISIR, tabacs-bar, boulangerie, bars et restaurant. S'adr. Gérard, rue Jeanne d'Arc, Claret, Toulon.

BAR à céder bas prix, rec. 70 fr. peu de frais. Par Jean-Baptiste, 6, rue Thiers, de 9 h. à 4 h. Agence s'abstenir.

LA GIGOT. — A vendre, bar sur la route de la ville à la gare. Commodités des autobus et du train. Quartier Sainte-Marguerite.

OCCASIONS

PIERRE briquet 5 "7". Idéale 1 fr. la 100 f. c. m. p. d. Gouillard 24, r. R. Rois, 31.

VENDEZ tout vos vieux bijoux, brillants, vieux bijoux, le paie très cher. Voir 4, rue Bonvère, au magasin.

DESSEUX VERMOT à patient neufs à vendre. S'adresser 30, rue des Jardins, Marseille.

A VENDRE deux montres pour tuyaux. Ecritez Curzio, à Grignan (Vaucluse).

ACHETE chez et vêtements, meubles, chiffons, etc., 21, r. de la Prison. On a r. à domicile.

VENTE et achat papiers, cuisinières et machines à coudre à partir de 35 fr., rue Vincent, 98.

HARNAIS pour cuir jaune à vendre, 143, chaudière des Chateaux.

A VENDRE bonne machine atelier pour tailleur en tous genres, rue Thibet, 28, magasins.

A VENDRE bon et joli piano, bas prix, rue de la Bibliothèque, 53, rez-de-chaussée.

MACHINE à coudre tailleur état neuf Singer, avec tous accessoires, 100 fr., bonne occasion. S'adresser magasin stoppage, 199, rue de Rome.

VOITURE ferrarie deux roues courtes, facile à transformer, état neuf. S'adresser gare Aygalades-Accades.

MACHINE à coudre pour confection et autres fins occasions, vente, achat et réparations en tous genres, rue Thibet, 28, magasins.

OCCASION 43 grammes, bagues chapeaux 09 fr. 50, poids 43 grammes. S'adresser poste militaire, boulevard Farrère, l'Estaque-Plage.

BOUTEVAUD GARIBOLDI, 22, la liquidation ministérielle, cadres, objets d'art, etc., à des prix exceptionnels.

A VENDRE, jolie fournaise, 2, rue Burton, 3° étage boulevard Philippe.

GRAND assortiment enveloppes, papier à lettres, cartes, cartes de visite et correspondance. S'adr. à M. Raynaud, à Lançon (Isère).

EQUIPEMENT

IMPERMEABLES

MARRAINES

PLANTS AMÉRICAINS

REPRÉSENTATIONS

SAGE-FEMME

AVIS DIVERS

AUTOMOBILES et CYCLES

COMBUSTIBLES

CONSULTATIONS JURIDIQUES

COUTURIERS

LES ANNONCES envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront **MARDI 26 NOVEMBRE**